

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS				ARRIVÉES A				CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE arriv.
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	ARRIVÉES	Dép. p ^r Montaub.	ARRIVÉES	Départs p ^r Cahors	Pas de commu- nication direc- te avec Cahors depuis le ser- vice d'été de la Compagnie du Midi.
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 s.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 —	

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Voir en tête de la 4^e page, nos PRIMES-MONTRES.

Cahors, le 16 Septembre.

Élections législatives du 14 sept.

CHARENTE

Angoulême, 1^{re} Circonscription.

Inscrits, 20,693. — Votants, 12,927
MM. Laroche-Joubert fils, bonap. (élu) 8,427 v.
Guimberteau, républicain. 4,306

Aux élections générales de 1881, M. Laroche-Joubert père avait été nommé par 8,399 voix contre 6,443 à M. Guimberteau.

LOIRE-INFÉRIEURE

Nantes, 2^e circonscription

Inscrits, 27,749. — Votants, 13,300
MM. de Cazenove de Pradines, m. (élu) 8,057 v.
Chenard, bonapartiste. 3,940

En 1881, Gaudin, bonapartiste décédé, avait été élu par 14,200 voix contre 5,100 à M. Normand, républicain.

L'ENTREVUE DES TROIS EMPEREURS

L'entrevue des trois empereurs va consacrer et confirmer le rapprochement qui s'est opéré entre la Russie et l'Autriche par les soins de l'Allemagne. Ainsi se trouver reconstituée la coalition des trois grandes puissances du Nord qui, de 1815 à 1830 a gouverné l'Europe.

La seule différence est qu'à cette époque la coalition était dirigée par M. de Metternich et qu'aujourd'hui les forces — singulièrement accrues — des trois empires sont à la disposition de M. de Bismarck.

L'influence prépondérante de la « Sainte alliance » avait cessé le jour où fut conclue l'alliance intime — l'entente cordiale entre l'Angleterre et la France. Dès le lendemain la question belge fut réglée à Londres dans le sens des intérêts anglais et français, et le traité de la quadro-

ple alliance signé entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et le Portugal assura l'établissement du régime constitutionnel dans la péninsule et fut la revanche du congrès de Vérone.

Depuis lors et jusqu'en 1870 — à l'exception de la question égyptienne de 1840 — tout a été décidé en Europe conformément aux vues des deux grandes puissances occidentales.

Aujourd'hui, M. de Bismarck a suscité entre la France et l'Angleterre un dissentiment qui peut aboutir à une rupture complète.

Le résultat de cette politique ne s'est pas fait attendre et il est probable que les souverains réunis au château de Lazinski adresseront au chancelier de l'empire allemand des compliments qu'il a bien mérités.

En présence de l'union des trois Cours du Nord, la France et l'Angleterre désunies et divisées, ne comptent plus : l'une et l'autre sont condamnées à rester dans l'isolement ou à n'être que les satellites de l'Allemagne.

LA GUERRE DE CHINE

On lit dans le National :

Si nous devons en croire certains bruits, l'amiral Courbet, après avoir quitté le mouillage de Ma-Tsou, se serait dirigé, non pas vers le Sud, ainsi qu'on l'avait annoncé, mais bien vers le nord de la côte chinoise. On suppose qu'il va prendre position sur deux points stratégiques importants, non loin de la capitale du Céleste-Empire, et établir ainsi une base d'opérations pouvant servir ultérieurement à la campagne que fera le commandant de notre escadre si d'ici quelque temps le gouvernement impérial chinois n'est point venu à composition.

Le Figaro donnait hier un résumé d'une brochure à sensation dans laquelle il est question d'un

encore un an auparavant, les traces de sa profonde et amère douleur.

— Je désirerais donc avancer le mariage de Blanche, continua Claire. Elle aime son fiancé et je suis sûre qu'André l'aime aussi et sincèrement. Avancer leur mariage, ce serait avancer leur bonheur. Pourquoi ne le ferions-nous pas ! qu'en penses-tu.

— Je suis de votre avis, et rien n'empêche que nous ne le fassions.

— Dis-le lui, mon cher enfant, continua madame de Maudreuil.

— Tout de suite, maman.

Depuis qu'il avait découvert l'adultère de sa belle-mère, Loïc ne l'avait plus appelée ainsi. Il évitait de dire ou ma mère, ou madame, car il ne voulait pas non plus que la baronne pût se douter qu'il savait tout. Mais le mot lui échappa malgré lui, en présence de ce complet renoncement, en présence de cette femme qui souffrait tellement de sa faute, qu'elle en mourait, et qui, en mourant, ne pensait plus à elle, mais à son enfant, dont le bonheur l'intéressait plus que sa vie à elle-même. Blanche était assise au piano, dans son boudoir, quand elle sentit les bras de son frère qui enlaçaient sa taille.

— Tu m'as fait peur ! dit-elle.

— Je suis bien tranquille. Tu t'empresseras de me pardonner tout à l'heure.

Elle le regarda avec une curiosité souriante. Loïc s'était assis près du piano. Blanche se leva et vint auprès de lui.

— Oh ! parle bien vite !

— Curieuse !

— N'est-ce pas bien naturel ?

partage entre les puissances continentales.

La France aurait le pays belge parlant français ; l'Allemagne, la Hollande et Anvers ; la Russie, l'Inde et l'Autriche, Constantinople.

L'Angleterre exceptée, chacun aurait une part à la distribution.

Histoire, comme toujours, d'amuser la galerie.

LA DYNAMITE EN ANGLETERRE

Dix paquets contenant des matières explosibles, que l'on croit être de la nitro-glycérine, ont été découverts, hier, à Sunderland, sur le quai. La police les a saisis. Une enquête est ouverte.

LE CHOLÉRA

Marseille, 15 septembre.

D'après le bulletin officiel, il y a eu 1,671 décès depuis le début de l'épidémie. Ces décès se répartissent ainsi entre différentes nationalités :

- Français, 1,140 ; Italiens, 427 ; Espagnols, 19 ; Grecs, 11 ; Autrichiens, 6 ; Anglais, 5 ; Suisses, 4 ; Allemands, 3 ; Américains, 2 ; Indes, 1 ; Perpignan, 2 décès.

Toulon, 1 seul décès.

Naples, 15 septembre.

Le roi s'est occupé, avec les autorités, des mesures à prendre contre l'épidémie.

On signale 698 cas et 203 décès, dont 78 personnes précédemment atteintes.

L'archevêque de Naples a visité hier le roi.

L'entrevue a duré environ une heure.

Le fléau continue à diminuer d'intensité.

Dans la ville de Naples, 642 cas cholériques, 348 décès ; dans les environs, 17 cas, 23 décès.

La fête des Tuileries en faveur des victimes du choléra a très bien réussi. La recette est évaluée à 150,000 fr.

— L'évêque du Mans est mort.

— Tu aimes beaucoup André ?

— Tu le sais bien.

— Est-ce que cela te ferait plaisir si j'avancais le moment de ton mariage ?

Si cela lui ferait plaisir ! Loïc n'avait pas à attendre une autre réponse que la charmante rougeur qui couvrit le front de la jeune fille. Cependant Blanche resta sérieuse.

— Il y a si peu de temps que notre père est mort.

— C'est vrai, ma chérie, mais si notre père bien aimé pouvait nous donner encore ses ordres, je suis bien sûr qu'il n'hésiterait pas à faire comme je fais. D'ailleurs, nous sommes en grand deuil. Il ne s'agit pas d'un mariage éclatant. Le mieux, selon moi, serait de faire publier tout simplement vos bans à la mairie de Louveciennes et ensuite de vous marier dans l'église. Cette fois encore, Blanche ne répondit pas à son frère. Elle se contenta de se jeter à son cou. Mais quelle que fut la joie témoignée par Blanche celle d'André Darcourt fut encore plus vive. Quand Loïc lui apprit ce qui avait été arrêté, il devint subitement très-pâle.

— Oh ! que je suis heureux ! s'écria-t-il.

Et, en effet, la préoccupation qui, jusqu'alors, n'avait pas cessé de couvrir son visage en disparaissant tout à coup. Il resta bien l'homme froid et calme que Loïc avait toujours connu, mais avec un je ne sais quoi de reposé qu'il n'avait plus depuis quelque mois déjà. Loïc n'avait pas abandonné ce qui était sa pensée constante, c'est-à-dire la découverte de l'assassin. De temps en temps, André Darcourt lui demandait s'il avait trouvé ce fameux paysan venu un matin chez lui.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

UNE ÉCOLE PRIMAIRE LIBRE A CAHORS

La conférence de la salle des Variétés avait attiré, dimanche, une foule considérable. Le sujet traité : « Etablissement d'une école primaire libre à Cahors » et le talent du jeune orateur, expliquaient suffisamment cette affluence.

Dans une causerie simple, substantielle, modérée, M. Monin-Bourdin a fait l'historique de cet admirable Institut des Frères, dont les résultats, à tous les concours, attestent le bon enseignement et qui, comme français et patriotes, ont mérité un éloge public de M. Jules Ferry, lui-même, après la guerre et la Commune.

La population de Cahors ne pourrait donc se priver de l'enseignement donné depuis plus de cinquante ans par les Frères. La création d'une École libre est donc désirée par tous, mais il faut la soutenir.

Il faut que dès aujourd'hui on soit fixé sur le nombre des élèves qui entreront dans cet établissement le 10 octobre prochain. Il faut que les parents les fassent inscrire au plus tôt ; car le nombre des élèves dépend la somme des frais immédiats à faire.

Pour cette grande cause de la liberté d'enseignement, rien ne saurait être négligé ; « nous nous ferons mendiants et nous viendrons à votre porte implorer pour l'instruction chrétienne de l'enfant du peuple. »

L'orateur a été fréquemment applaudi. M. le grand vicaire Blaviel a ajouté quelques paroles émus, et la séance a été levée au milieu du calme qui convient aux graves décisions.

Dès maintenant l'école primaire libre est fondée.

et le baron de Maudreuil répondait que non. Cependant si la poursuite du jeune homme ne réussissait pas, ce n'était pas faute qu'il se fût donné de la peine pour y parvenir. Il avait pris à sa solde deux ou trois policiers qui devaient visiter tous les hôtels à Paris et les maisons meublées, et chercher dans lequel était descendu un homme répondant au signalement donné. Il y avait un mois que ces recherches se faisaient sans avoir produit encore aucun résultat. Mais Loïc ne se décourageait pas. Il était retourné voir le préfet de police. Sans lui avouer la cause de sa demande, il l'avait prié de lui faire voir dans les dossiers si, parmi les nombreux malfaiteurs dont les signalements existent à la préfecture de police, il s'en trouvait un qui répondait à celui qu'il venait de lui indiquer. Le haut fonctionnaire se hâta d'accéder au désir du baron de Maudreuil, mais il ne put lui faire qu'une réponse négative.

Jeanne ne quittait pas son chalet de Saint-James. A peine, quelquefois le soir, sortait-elle au bras de son amant, pour faire une promenade à pied dans le bois de Boulogne. C'étaient alors les causeries sans fin, pendant lesquelles ils se racontaient à eux-mêmes les délices de leur amour. Les Parisiens, retenus par leurs affaires dans la grande ville, ont coutume de s'établir pendant l'été aux environs de Paris. Quelques-uns choisissent le bois de Boulogne, dont les hautes futaies cachaient, — hélas ! avant qu'on les eût abattues ! — de si délicieuses villas. Ceux qui, le soir, se promenaient dans les grandes allées de Saint-James, regardaient, non sans un cu-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(20)

LE MYSTÈRE DU BAS-MEUDON

— C'est une bonne idée, ma Jeanne, que tu as eue là. Nous serions ainsi tout l'un pour l'autre, et nous n'aurons pas à éviter perpétuellement ces indifférents qui désolent ceux qui s'aiment.

En peu de jours le déménagement fut opéré. Jeanne avait fait transporter à Saint-James une partie des meubles qui remplissait son appartement de Paris. Elle s'était plu à orner son chalet des objets qu'aimait Loïc et qu'il serait heureux d'y retrouver : son piano et sa musique surtout. Loïc partageait sa vie entre Saint-James et la rue de Lisbonne. Madame de Maudreuil dépensait de jour en jour. Un matin, elle fit prier son beau-fils de passer dans son appartement.

— Vous avez à me parler ? demanda-t-il.

— Oui, mon cher enfant, j'ai une prière à t'adresser.

— Une prière ?

— Je ne suis pas bien portante, vois-tu. Je cache autant que je puis la vérité à ta sœur. Cette pauvre Blanche marche si joyeusement dans son rêve de bonheur, que je me reprocherais comme un crime de la désespérer maintenant.

— Pauvre femme ! murmura Loïc en voyant sur les traits flétris de cette jeune femme, si belle

ÉLECTIONS DE PRAYSSAC

Les élections conservatrices de Prayssac ayant été annulées, de nouvelles élections ont eu lieu dimanche dernier. La liste du maire, M. Besse, a été réélue tout entière.

M. Miquel, chargé de cours de cinquième au Lycée de Montauban vient d'être nommé Censeur des Etudes au Lycée de Chaumont.

MM. Pagès Dupont et Miran, maire et adjoint de la commune d'Albas, viennent d'être suspendus de leurs fonctions.

L'ACCIDENT DU THÉÂTRE

Un tragique accident a marqué le Bal des Jardiniers qui avait lieu samedi soir au Théâtre. Pendant que les danses allaient bon train, vers minuit, une loge installée à quatre ou cinq mètres au-dessus de la salle et dans laquelle s'étaient installés les joueurs, s'effondra avec un fracas épouvantable, entraînant ceux qui l'occupaient. On juge aisément de la panique résultant de ce fait. Le premier effroi passé, on compta une vingtaine de blessés. Les soins les plus diligents leur furent donnés par le docteur Gélis.

Puis, avec l'insouciance et l'ardeur des vingt ans, les danses recommencèrent de plus belle.

M. Faurie, notre compatriote, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, vient de mourir dans cette ville.

Ses obsèques ont eu lieu, aujourd'hui mardi, à 4 heures du soir, à Francoules, près Cahors.

On est en train de monter une nouvelle turbine dans le pavillon nord du château d'eau de Cahors.

La compagnie d'Orléans va commencer sous peu la construction de la nouvelle gare de Cahors.

Avis.

Le Maire de Limogne a l'honneur de prévenir le Public que, par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 6 septembre courant, pris conformément à la décision du Conseil général, la commune de Limogne a été autorisée à maintenir à leur date les six foires anciennes et de rédoire les 12 nouvelles foires autorisées par arrêté préfectoral du 24 septembre 1881, à cinq qui se tiendront le premier vendredi de mai, juillet, septembre, Octobre et Décembre. La première foire aura lieu le vendredi 5 Décembre prochain.

C'est le pont suspendu de Castelnaud et non celui de Puy-Evêque qui s'est effondré jeudi soir pendant les épreuves auxquelles il était soumis par l'administration des ponts et chaussées.

Grandes manœuvres du 17^e corps.

Auch, vendredi 12 septembre, soir.

Les grand'gardes de l'ennemi, bivouaquent au-dessous d'Hargues, à mi-chemin entre Ordan et le croisement des routes venant d'Ordan de Saint-Lary.

Au matin, l'ennemi prend position au sud de la

rioux intérêt, ce couple charmant qui errait à travers les arbres. Elle, enveloppée d'une longue mantille, qui laissait apercevoir à peine, à travers les mailles, son charmant visage; lui, élégant et heureux de sentir le bras de sa maîtresse s'appuyer sur le sien avec tant de mol abandon. Leur secret avait été bien gardé. Le directeur de l'Opéra croyait naïvement sa pensionnaire à Boston. De temps en temps, un journal trop curieux demandait bien où était la célèbre diva, mais comme personne ne le savait, personne ne pouvait répondre, et Loïc et Jeanne étaient sûrs de jouir en paix de leur bonheur.

— Quand maries-tu ta sœur ? demanda-t-elle, par une belle soirée du mois de juin, pendant qu'ils faisaient ensemble leur promenade accoutumée.

— Après-demain.

— Je ne la connais pas, mais je l'aime, dit doucement Jeanne. D'après ce que tu m'as raconté d'elle, elle doit être bonne et charmante, autant qu'elle est jolie. Puis, c'est ta sœur.

— Chère Jeanne.

— Est-ce que ce n'est pas tout simple ? J'aime tout ce qui te touche.

Il serra doucement le bras de sa maîtresse :

— Tu n'as pas dit à ton ami André que tu m'avais retrouvée ?

— Non.

— Alors, il ne sait pas que je demeure à Saint-James ?

— Il l'ignore.

— Je sais bien que tu n'as pas de secrets pour moi, mais il vaut mieux qu'il ignore tout.

Il se trouvaient en ce moment au milieu d'une

première de ces deux routes, couvrant le bois d'Auch sur lequel il appuie ses derrières, et déploie en bataille à peu près le long de la frontière des cantons Jegun et d'Auch-sud.

Le point de l'ennemi le plus avancé vers le nord-ouest est le hameau d'Enguillot. Il appuie son aile gauche sur le Husté, position dominant plusieurs courbes, et son aile droite sur Saint-Jean-de-Bazillac, et Labarre.

L'attaque d'Enguillot commence à huit heures du matin par une canonnade énergique. L'armée a couronné de batteries les hauteurs qui dominent au nord-est la route d'Ordan à Auch. Le château d'Espujos, Meilhan, Bourdieu et Cavary sont occupés par des batteries. Cette canonnade prend l'ennemi par le flanc droit, pendant que l'armée aborde la position de front. A neuf heures et demie la fusillade s'engage et bientôt Enguillot tombe entre les mains de l'armée après une magnifique résistance et malgré les efforts combinés des batteries installées en arrière d'Enguillot et au Husté.

Un moment de repos succède à cette première affaire; puis commence l'attaque de Saint-Jean-de-Bazillac, vers dix heures. L'ennemi est foudroyé par les feux combinés des batteries de Meilhan et d'une batterie que l'armée vient d'installer à Enguillot. A dix heures et demie, Saint-Jean-de-Bazillac est pris.

L'armée ennemie, coupée par le milieu, essaie de défendre Labarre à droite et le Husté à gauche. Il y renonce bientôt. Le centre enfoncé esquisse un essai de résistance à la ferme de Bayonne. Mais bientôt toute la ligne ploie et l'ennemi est rejeté dans le bois d'Auch.

L'artillerie de l'armée canonne vigoureusement le bois; puis l'infanterie s'y engage, délogeant pas à pas l'ennemi, pendant qu'un gros d'infanterie du corps d'armée tourne le bois par le nord-est, enlève la ferme de Bazillac, gravit la combe près d'Antoge et occupe enfin la route d'Auch à Condom.

A onze heures l'ennemi ne défend plus que la lisière sud du bois. Il se concentre à Bellevue d'où son artillerie engage de nouveau l'action. Les batteries volantes du corps d'armée accourent se mettre en position sur le mamelon triangulaire qui se trouve à la croisée des routes de Plaisance et de Vic. Elles éteignent le feu de l'ennemi, qui est repoussé vers Barreau, et à midi la retraite est définitive.

L'armée maîtresse de la route d'Auch et ayant refoulé l'ennemi vers le sud-ouest, commence son entrée à Auch vers une heure. La tenue des troupes est excellente, malgré les fatigues de la journée.

Vers 4 heures, les troupes qui ont figuré l'ennemi entrent à Auch par la rue d'Etigny.

Auch, samedi 13 septembre.

Aujourd'hui revue. Le général Lewal est monté à 8 heures, l'armée se rangeait en bataille au Couloumé, sur la route d'Agen, à partir du deuxième kilomètre au delà de la place de la Patte-d'Oie.

Le front de bataille présentait un développement de sept kilomètres. Tous les officiers étrangers étaient en grand uniforme. Les Allemands avaient, cette fois-ci, mis les fameux casques à pointe.

Le général en chef est venu prier les officiers étrangers de passer avec lui la revue, qui a duré jusqu'à neuf heures.

A neuf heures et quart, le général Lewal et les missions militaires sont venus prendre position sur la place de la Patte-d'Oie, et le défilé a commencé entre deux haies de spectateurs que la gendarmerie avait toutes les peines du monde à contenir.

Les régiments ont défilé vers l'ordre suivant :

Le 9^e et le 20^e de ligne, puis le 7^e et le 41^e dans

allée très feuillue, qu'ombrageaient de grands arbres. Cette allée était déserte. Il n'y avait devant eux qu'un jardinier qui, une serpe à la main, taillait les arbres. Evidemment, ce jardinier craignait la chaleur du jour et travaillait à la fraîcheur du soir. La lune brillait, tamissant ses doux rayons pâles à travers les branches. Le hasard voulut qu'au moment où les deux jeunes gens passaient auprès de l'ouvrier, celui-ci regardât distraitemment ces promeneurs attardés. Un rayon de lumière enveloppait la jeune femme. Le jardinier ne put retenir un cri.

— Ah ! ça ! je rêve, murmura-t-il.

Loïc et Jeanne continuaient à marcher.

— Elle !... c'est impossible !... poursuivit le jardinier.

La serpe était tombée de sa main, il regardait les deux ombres qui s'éloignaient lentement et gracieusement vers l'extrémité de l'allée. Cet homme était de haute taille, son regard prouvait une violente énergie.

— Parbleu ! grommela-t-il avec un mauvais sourire, je n'ai que cela à faire ou je suis un imbécille.

Et, sans s'occuper de la serpe que sa main avait laissé échapper, il se mit à les suivre de loin. Il fut obligé d'abord de marcher un peu plus vite qu'il n'aurait voulu. Loïc et Jeanne avaient de l'avance sur lui, et il fallait qu'il ne les perdît pas de vue. Le bois de Saint-James se faisait de plus en plus rare : il n'y avait plus que quelques Parisiens retournant en ville après une visite. Loïc et Jeanne rentraient au chalet, ne se doutant pas qu'une ombre les suivait, obstinément attachée à leur pas. Ce chalet avait été

lequel était incorporé le 29^e bataillon de chasseurs. Ensuite venaient les 18^e et 23^e d'artillerie, puis le 83^e et le 126^e de ligne, suivis du 59^e et du 88^e.

Tous les drapeaux ont été salués au passage par les applaudissements et les vivats de la foule.

Le défilé était fermé par la cavalerie. D'abord le 18^e chasseurs, puis le 11^e et 15^e dragons.

En somme, la tenue des troupes a été excellente et a produit la meilleure impression. On n'aurait certainement pas dit que ces hommes avaient vingt-quatre jours de pénible manœuvres à leur actif.

Les troupes séjourneront aujourd'hui à Auch et partiront demain dimanche pour rentrer dans les villes où elles sont en garnison.

ORDRE GÉNÉRAL

L'ordre général suivant a été lu aux troupes dans la matinée du samedi, 13 septembre.

Soldats et Réservistes,

Par votre entraînement, vos marches remarquables, votre résistance à la fatigue, votre parfaite discipline, vous venez de prouver, au nombre des meilleures, les troupes de la 17^e région.

En vous exprimant toute ma satisfaction, je vous remercie de votre constante bonne volonté que la longueur des marches et les continuelles difficultés du terrain n'ont pu affaiblir un seul instant.

J'adresse mes plus vifs remerciements aux officiers et aux sous-officiers qui ont si bien instruit et dirigé les troupes; aux officiers de l'Ecole de guerre qui nous ont apporté un concours si intelligent et si actif, au service médical qui a si bien soigné les soldats, au service administratif qui les a fort régulièrement nourris, à la section télégraphique et au service de la trésorerie et des postes qui a été assuré dans d'excellentes conditions. Comme témoignage de satisfaction, toutes les punitions seront levées.

Le présent ordre sera lu aux troupes demain matin avant leur sortie des cantonnements.

Au grand quartier général, à Auch, Signé: LEWAL.

Après la revue, le commandant en chef s'est rendu avec tous les officiers étrangers au lieu préparé pour leur déjeuner, et il a présidé le repas.

Au dessert, le général Lewal s'est levé et a dit :

« Messieurs,

» En levant mon verre en votre honneur, ma première pensée est de vous remercier d'être venus assister à nos manœuvres.

» Nos troupes aiment qu'on vienne les voir, car plus elles sont connues, mieux elles sont appréciées.

» Nous garderons la mémoire de ce concours si nombreux d'officiers éminents qui nous ont honorés de leur présence. J'espère que vous emporterez aussi un bon souvenir des quelques jours passés parmi nous.

» Aussi, c'est avec une grande cordialité que je porte un toast à vous tous, mes camarades, et à toutes les armées qui sont si dignement représentées ici. »

Le général allemand von Heuduck, commandant la 15^e division de cavalerie à Metz qui, par son grade et son ancienneté de service, est le chef honoraire des missions étrangères, a répondu en remerciant de la courtoisie extrême, des attentions qu'on avait eues pour les étrangers. Il a félicité le général Lewal de ses belles manœuvres, du magnifique spectacle donné par les superbes troupes sous ses ordres. Il a bu à la santé du général Lewal et du 17^e corps d'armée.

construit quelques années auparavant, par un prince de la finance qui le destinait à une fille célèbre. Tous les confort luxueux s'y trouvaient réunis. Il avait trois étages et un jardin très-épais, planté de grands arbres, lui donnait comme une apparence de nid de feuillage.

La cantatrice avait installé son salon au rez-de-chaussée, attenant sa chambre à coucher, et le derrière du chalet se composait d'un grand cabinet de toilette et d'un boudoir. Comme le rez-de-chaussée communiquait de plein-pied avec le jardin, sans perron, toutes les pièces se cadennaient par de hautes jalousies, à peu près semblables à celles qui ferment les boutiques des marchands. Le grand financier avait voulu que sa belle pût dormir en paix. Le fait est que ce chalet entouré ainsi de ces arbres, et qui ne donnait vue que sur le bois, avait l'air d'être à trente lieues de Paris.

Loïc alluma les candélabres du piano. C'était là sa joie, son bonheur. Il s'asseyait à côté d'elle, pendant que, rêveuse ou inspirée, elle laissait errer ses doigts sur le piano, lui chantant, avec sa voix merveilleuse, tout ce que la musique ancienne a créé de chefs-d'œuvre.

— Console-moi, ma chérie, dit le baron, en enlaçant la taille de sa maîtresse, puisque je pars ce soir et que je resterai douze heures sans te voir.

— C'est vrai, tu es obligé de me quitter.

— Hélas !

— Quand ta sœur sera mariée, nous ne nous quitterons plus ?

— Peux-tu me le demander !

— Que veux-tu que je te chante ?

Voici le dernier numéro faisant partie, dans chaque canton du département, de la première portion du contingent de la classe de 1883 :

- Cahors (Nord), 48. — Cahors (Sud), 57. — Castelnaud, 52. — Catus, 64. — Cazals, 53. — Lalbenque, 50. — Lauzès, 52. — Limogne, 55. — Lozech, 61. — Montcoq, 56. — Puy-Evêque, 71. — Saint-Géry, 31. — Bretonoux, 71. — Cajarc, 50. — Figeac (Est), 73. — Figeac (Ouest), 59. — Lacapelle-Marival, 93. — Latronquière, 97. — Livernon, 65. — St-Céré, 93. — Gourdon, 67. — Gramat, 64. — Labastide-Murat, 55. — Martel, 79. — Payrac, 45. — Saint-Germain, 50. — Salviac, 58. — Souillac, 61. — Vayrac, 52.

BRULÉE VIVANTE.

Lundi dernier, la femme Constant, métayère chez M. Lino, à Bel-Air, voulut sortir pour aller dans un champ ramasser des haricots; elle porta sa fille âgée de 3 ans chez une voisine, la priant de veiller sur l'enfant. Cette femme, à son tour, ayant eu besoin de sortir pour aller puiser de l'eau, laissa son enfant ainsi que la fille Constant seuls à la maison. La petite n'apercevant plus la voisine, s'échappa et revint chez elle; le feu brûlait encore dans la cheminée; elle voulut s'en approcher, mais elle y tomba et sortit un moment après les vêtements enflammés. A cet instant la voisine arrivait. Entendant les cris désespérés de la malheureuse enfant, elle se porta à son secours. Mais la figure de la petite fille était horriblement brûlée, et la pauvrette expirait 24 heures après, dans d'horribles souffrances.

RESPONSABILITÉ CIVILE.

Le tribunal de la Seine vient de rendre un jugement qui présente un certain intérêt :

Le 11 juillet dernier, un accident regrettable se produisit à Vincennes : une dame Naudin, qui regardait le feu d'artifice, fut atteinte à la tête par un éclat de bombe, jetée par terre et grièvement blessée.

A raison de cet accident, la dame Naudin a assigné, devant le tribunal civil de la Seine, M. Ruggieri, l'artificier bien connu, et la Ville de Paris, en leur réclamant 50,000 francs de dommages-intérêts.

Le tribunal a condamné le préfet de la Seine, représentant la ville de Paris, et M. Ruggieri, à payer à la dame Naudin, conjointement et solidairement, à titre de dommages-intérêts, la somme de 5,000 fr.

On lit dans le Journal de Toulouse :

Un pénible événement, survenu mardi, àivement émo les voyageurs de l'un des trains se dirigeant sur Toulouse, en même temps qu'il mettait en émoi tout notre pays.

Au moment où ce train, ayant dépassé la station de Martres-de-Rivière, se rapprochait de Saint-Gaudens, un coup de feu étendait raide mort, sur sa machine, le mécanicien. Une balle

— Ce que tu voudras.

— Eteins ces lumières, mon ami, il me semble que je chanterai mieux dans la demi-obscurité de la soirée, en sentant ta main sur mon épaule.

Loïc obéit.

— Un peu de Gounod, dit-elle.

N'est-ce pas là le maître éternel de ceux qui s'aiment. Jeanne commença par une de ces adorables mélodies, populaires dans le monde entier, où le musicien a retrouvé tout son génie. Elle s'arrêta tout à coup.

— Est-ce que tu n'entends pas ? dit-elle. Il me semble que l'on marche dans le jardin.

— Dans le jardin !

Loïc se leva rapidement. La grande porte était restée ouverte. Loïc entra au milieu des arbres. Le jardin était désert.

— Tu te seras trompée, ma chérie, dit-il en rentrant. Il n'y a personne.

— Oui, je me serai trompée.

Elle ajouta, en baissant un peu la voix :

— Ce soir, je ne me reconnais plus; je me sens émue et toute tremblante.

— Jeanne...

— Va, ne t'inquiète pas, mon ami; c'est parce que tu t'en vas. Alors, cela m'attriste.

Elle reprit la mélodie commencée. Elle se tenait presque appuyée à l'épaule de son amant; sa jolie tête se renversait en arrière, comme si elle eût espéré cueillir un baiser à la dérobée. Loïc abaissa ses lèvres vers celles de sa maîtresse :

ALBERT DELPIT

(A suivre).

lui était entrée dans le crâne en pénétrant par l'oreille.

Immédiatement, le chauffeur arrêta la marche; on chercha le meurtrier, mais sans succès, dans les champs qui bordent la voie.

La justice, immédiatement prévenue, a ouvert une enquête.

On se perd en conjectures sur ce douloureux événement. Le mécanicien tué, était étranger au pays.

Avis.

Les souscriptions aux obligations 500 francs 4 0/0 de la *Compagnie universelle du Canal Interocéanique de Panama* sont reçues à partir de ce jour, chez MM. JEAN CANGARDEL et FILS, correspondants directs à Cahors de la Compagnie.

UNE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE A BERGERAC.

En faisant des déblaiements derrière l'abattoir de notre ville, dit le *Journal de Bergerac*, on a trouvé des sarcophages en pierres qui paraissent remonter à plusieurs siècles. On suppose qu'il contenait les restes des religieux du Prieuré de St-Martin qui se trouvait vers l'endroit où se font les fouilles.

Revue Agricole

Villeneuve-sur-Lot, 13 septembre.

Voici le prix des prunes sur notre marché :

50 à 55 fruits au 1/2 kilog. de 60 à 65 fr.; 60 à 65 fruits, de 46 à 48 fr.; 70 à 75 fruits, de 37 à 39 fr.; 80 à 85 fruits, de 32 à 34 fr.; 90 à 95 fruits, de 28 à 30 fr.; 100 à 105 fruits, de 24 à 25 fr.; 110 à 115 fruits, de 18 à 20 fr.; 120 à 125 fruits, de 16 à 19 fr. Le tout les 50 kil. et suivant qualité.

Moissac, 13 septembre.

Contre notre attente, les marchés en prunes communes ont été, cette semaine, très peu approvisionnés: aussi les cours se sont-ils maintenus. On a payé 15 fr., 15 fr. 50, 16 fr. et 16 fr. 50 les 50 kilog., premiers coûts, suivant grosseur de fruit, dont les plus belles ramées des marchés nombrent 115 fruits au demi-kilog.

Variétés

La direction des Ballons

MM. les capitaines Renard et Krebs ont fait, vendredi, une nouvelle expérience de leur système de ballon dirigeable. Le *Petit Journal* en rend compte en ces termes :

Une nouvelle expérience du ballon dirigeable, dont l'invention et la construction sont dues, on le sait, aux recherches et aux efforts combinés de MM. les capitaines Renard, du génie, et Krebs, des sapeurs-pompiers, a eu lieu vendredi, inopinément, vers quatre heures de l'après-midi, au parc de Chalais, près Meudon.

A une heure, le capitaine Renard informait par télégramme son collaborateur que le ballon était gonflé et lui proposait de tenter une ascension immédiate, la température paraissant favorable.

Le capitaine Krebs partit sur-le-champ et le ministre de la guerre, qui venait de rentrer à Paris, avisé hiérarchiquement du fait, se rendit aussi à Meudon sans même avertir le personnel de son cabinet.

L'ascension devait s'opérer à trois heures. L'arrivée inattendue du général Campehon à Chalais l'a quelque peu retardée et c'est à quatre heures dix minutes seulement que les expérimentateurs prenaient place dans la nacelle.

A quatre heures quarante-cinq minutes, l'aérostat, qui mesure cinquante mètres de long et neuf de large, apparaissait en ligne directe aux yeux de quelques fonctionnaires placés sur la terrasse du ministère de la marine et des employés dudit ministère, groupés devant la place de la Concorde, à peu de distance de la station de Strasbourg. Pas d'autres curieux.

La forme du ballon s'accroissait suffisamment et on distinguait le filet qui porte la nacelle et le propulseur. Mais, au lieu de s'avancer encore et de venir reconnaître le rond-point des Champs-Élysées, où MM. Renard et Krebs avaient l'intention de planer à cinquante mètres pendant un quart d'heure pour virer du bord ensuite, le ballon qui s'était élevé à cent mètres tout au plus, s'arrêtait dans sa marche assez rapide, malgré la faiblesse de la brise, à deux mille cinq cents mètres environ du bot fixé.

On le vit descendre tout à coup et s'éloigner comme s'il disparaissait derrière le dôme des invalides, et l'on crut qu'il bifurquait vers le terrain de Longchamps pour revenir par lignes brisées place de la Concorde; mais on apprit bientôt que l'itinéraire des deux inventeurs avait été modifié, sur le désir du ministre de la guerre, qui tenait à ce que cette expérience échappât à la curiosité publique.

A cinq heures quarante minutes, l'opération était effectuée avec succès, quoique dans des conditions faciles.

Le ministre de la guerre a exprimé aux capitaines Renard et Krebs sa vive satisfaction.

Les renseignements que donne le *Figaro* sur l'expérience de vendredi laisseraient, au contraire, croire à un insuccès.

L'aérostat principal électrique de Chalais-Meudon, dit ce journal, s'est élevé pour la seconde fois dans les airs, vendredi, en présence de M. le ministre de la guerre. L'ascension a eu lieu à 4 h. 45. Le ballon était monté par MM. les capitaines Renard et Krebs. Arrivé à une faible hauteur, l'aérostat, sous l'action de l'hélice mise en mouvement, a pu tenir tête au vent pendant une seconde, mais il a été impossible de remonter le courant aérien et de revenir au départ, comme cela avait eu lieu lors de la première ascension par un vent absolument nul.

Après dix minutes d'efforts infructueux, l'hélice a cessé de tourner et le ballon a touché terre à quelques kilomètres du point de départ, à Veizy, entre Villacoublay et Versailles. Le ballon, allégé de MM. Renard et Krebs, est bien revenu à Meudon, mais à l'état captif, remorqué par une cinquantaine d'hommes.

Enfin le *Temps*, tout en constatant que l'expérience de vendredi n'a pas eu le même succès que la première, attribue cet échec apparent à un simple accident.

(A suivre).

BOURSE. — Cours du 16 sept.

3 0/0	78 40
3 0/0 amortissable (ancien)	80 45
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	107 40
4 1/2 0/0 1883	108 60

Dernier cours du 15 sept.

Actions Orléans	1,330 00
Actions Lyon	1,225 00
Obligations Orléans 3 0/0	371 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	304 75
Obligations Lombardes (jouissance	306 75
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	332 00

REVUE FINANCIÈRE

Le marché a eu depuis quelques jours une physionomie assez tourmentée; si les affaires n'ont eu qu'une médiocre importance, en revanche les cours de nos fonds publics ont eu à subir des fluctuations en hausse et en baisse assez nombreuses et d'assez large étendue. Au début de la semaine, les acheteurs, poursuivant avec énergie la campagne de hausse si heureusement conduite, avaient mis leurs adversaires dans la nécessité de couvrir, par des rachats précipités, des positions qui se trouvaient débordées ou sérieusement menacées, et, sous l'influence de ces opérations forcées, les cours de nos fonds publics avaient franchi une nouvelle étape. Puis sont survenues quelques réalisations de bénéfices qui ont fait rependre une partie de l'avance acquise, mais qui, en somme, étant donné les circonstances que nous traversons, ont été assez aisément supportées.

La Bourse est aujourd'hui dans l'attente de nouvelles précises sur les événements qui se déroulent en extrême-Orient. On ne sait encore pas à quel s'en tenir exactement sur la suite qui sera donnée à nos opérations. Il faudra bien cependant en arriver à un dénouement quelconque et, pour cela, nous aurons peut-être à entreprendre une campagne en règle. Un emprunt serait alors nécessaire. Il n'existe dans nos budgets aucune ressource pour faire face à des dépenses imprévues de cette nature.

Même dans le cas où les événements prendraient une bonne tournure, il faudra bientôt se préparer à un nouvel emprunt. A la rentrée, les Chambres vont s'occuper du budget de 1885. On équilibrera tant bien que mal, sur le papier, le budget ordinaire; mais on votera aussi un budget extraordinaire, pour lequel il n'existe aucune ressource. Ce n'est qu'au moyen de l'emprunt que le budget extraordinaire de 1885, comme celui de 1884, d'ailleurs, pourra s'équilibrer.

Les circonstances tant au point de vue politique qu'au point de vue financier ne nous paraissent donc pas assez encourageantes pour qu'on puisse partager, sans réserves, la grande confiance qu'affichent les meneurs du marché.

La rente 3 0/0 se négocie à 79; l'amortissable cote 80 20; le 4 1/2 est à 108.55. La haute spéculation nous semble mal inspirée en voulant faire du 4 1/2 le fonds remorqueur du marché. Le 4 1/2 n'est, en fait, que du 3 0/0 différé, et sa marge à la hausse est forcément très étroite.

En dépit des ravages causés par l'épidémie cholérique en Italie, le 5 0/0 Italien conserve le cours de

95.95. L'Extérieure 4 0/0 est soutenue à 60 9/16 et cependant, en Espagne aussi, le choléra semble prendre de l'extension.

Le Crédit Foncier est à 1310. Dans sa séance hebdomadaire de mercredi, le conseil d'administration de cette société a autorisé pour 3,611,000 francs de nouveaux prêts. Les différentes catégories d'obligations émises par le Crédit Foncier se sont partagées, avec les rentes et les obligations de chemins de fer, les demandes du comptant.

Les actions des autres établissements de crédit, à l'exception, toutefois, de celles de la Société Générale qui sont solidement tenues à 461, ne donnent lieu qu'à de très rares échanges. Le public s'entend soigneusement à l'écart et il fait bien, car l'exercice en cours ne s'annonce pas comme devant être beaucoup plus brillant que le précédent.

Le Crédit Lyonnais est très offert à 360. Il court sur la situation de cette société des rumeurs très défavorables et qui commencent à inquiéter sérieusement les actionnaires. Les déposants de fonds pourraient bien prendre peur à leur tour.

Pas de changements sur la Banque franco-égyptienne à 560. Cette Société est tout à ses affaires mexicaines; elle a entrepris une bien grosse tâche, en essayant de reconquérir en France une clientèle à des valeurs originaires d'un pays qui rappelle la ruine à beaucoup de capitalistes français.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer ont une bonne tenue, le Nord, 1870; le Midi, 1170; l'Orléans, 1330 et l'Ouest, 845.

L'obligation Est-Algérien varie de 325 à 326. Les transactions ont un bon courant sur cette valeur.

L'obligation Alais au Rhône fait de 115 à 120. On doute cependant que l'Etat dont les charges ne sont déjà que trop écrasantes, intervienne pour donner une garantie à cette compagnie. L'Etat ne peut pas avoir deux poids et deux mesures: s'il garantit l'Alais au Rhône, il faut qu'il garantisse toutes les autres lignes en détresse.

En valeurs industrielles, nous relevons le cours de 1947 sur le Suez et de 487 sur le Panama. L'action Printemps est l'objet de demandes suivies, au comptant; ceux qui la mettent en portefeuille aux prix actuels nous semblent faire une bonne opération.

Le succès de l'émission d'obligations Panama que M. de Lesseps offre en ce moment au public, n'est que la répétition de ce qui se passait jadis pour les émissions de Suez. Les Obligataires du Canal de Suez qui, en 1867, avaient souscrits des obligations 5 0/0 à 300 francs, ont maintenant un titre valant 580 francs, soit un bénéfice de 280 francs. Il est évident que les souscripteurs des obligations de Panama actuellement en émission, au prix de 333 francs et rapportant un peu plus de 6 0/0, se préparent un bénéfice équivalent à celui que les Obligataires de Suez ont réalisé, sans compter une prime de remboursement de 177 francs, plus sûre que les lots de tirage, car chacun l'encaisse à un moment donné.

Et voilà tout le secret de l'affluence des souscripteurs tant en province qu'à Paris, qui apportent ce premier versement de 20 francs par obligation souscrite.

Compagnie universelle

DU

CANAL INTEROCÉANIQUE

DE

PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

387,387 Obligations

DE 500 FRANCS CHACUNE

RAPPORTANT 20 FRANCS PAR AN

Payables semestriellement les 1^{er} Avril et 1^{er} Octobre

Remboursables 500 francs en soixante-quinze ans

Cette émission est faite en vertu du vote de l'Assemblée générale des Actionnaires qui a eu lieu le 29 Juin 1882

Prix d'Émission : 333 Fr.

JOUISSANCE DU 1^{er} OCTOBRE 1884

PAYABLES COMME SUIV :

20 fr. en souscrivant	20 fr.
30 » à la répartition (contre remise d'un d'un titre provisoire)	30 »
50 » du 15 au 20 novembre 1884	50 »
50 » du 1 ^{er} au 5 janvier 1885	50 »
100 » du 1 ^{er} au 5 avril 1885, sous déduction du coupon de 10 francs, échéant à cette date, soit	90 »
83 » du 1 ^{er} au 5 juillet 1885	83 »
333 fr.	Net à payer. 323 fr.

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêt au taux de 5 0/0 l'an. Ceux qui useront de cette faculté au moment de la répartition bénéficieront d'un escompte de 6 fr. 35 par titre.

En tenant compte de cette bonification, l'obligation entièrement libérée, jouissance du 1^{er} octobre 1884, ressortira à 326 fr. 65, ce qui représente un revenu de 6 fr. 12 0/0, sans compter la prime de remboursement.

Les titres définitifs seront délivrés au moment même de la délivrance.

La SOUSCRIPTION sera OUVERTE le 25 Septembre 1884

ET CLOSE LE MÊME JOUR

A PARIS :

A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin.

A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.

Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.

A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.

A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 34, rue de Provence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.

A la Banque Franco-Egyptienne, 32, boulevard Haussmann.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'Étranger, et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger.

A NEW-YORK :

Au Siège du Comité Américain de la Compagnie du Canal Interocéanique de Panama.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS À PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE

N. B. — Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux titulaires de 600,000 actions de la Compagnie du Canal Interocéanique, à raison de une Obligation pour deux Actions.

Les Actions devront être présentées à l'un des guichets désignés ci-dessus, où elles seront frappées d'une estampille constatant qu'elles ont été de leur droit de souscription.

Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires de la Compagnie et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférences n'aurait pas été exercé, seront répartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'Obligation.

Les guêpes attaquent de préférence les bons fruits. — Ainsi font les contrefacteurs. Mais si vous exigez la croix blanche sur l'étiquette et le nom du fabricant (comme ci-dessous) sur la bande, vous êtes sûr d'avoir les véritables Pilules Suisses, produit populaire et devenu indispensable à un grand nombre de personnes. En voici encore une preuve :

« Veuillez m'envoyer deux boîtes de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, car je ne puis plus m'en passer. J'avais toujours de mauvaises digestions et des étouffements; depuis que je prends de vos pilules, je me trouve très bien et je vous autorise à le publier. »

M^{me} NEUVILLY, St-Ouen l'Aumône, p. Pontoise. »

A. Hertzog, Ph^m, 28, rue de Grammont, Paris.

Sauvée d'une mort prématurée. — Courzon (Haute-Marne), le 23 juin 1884. — Monsieur Fanyau. Ma femme était atteinte d'une anémie des plus compliquées, elle ne mangeait plus et ne dormait pas du tout. Un rhume est survenu qui l'a mise à deux doigts du tombeau. C'est alors que j'ai lu sur le journal votre annonce concernant la Tisane Américaine des Shakers. J'en ai fait prendre une bouteille pour essayer. Lorsque ma femme a eu pris de cette Tisane, l'appétit est revenu comme par enchantement, elle a passé la nuit sans tousser, et la digestion s'est opérée au mieux. Elle était toujours constipée et aujourd'hui ses fonctions se font bien. L'extrait balsamique de malt des Shakers a achevé la guérison de son rhume et aujourd'hui ma femme est complètement rétablie.

Pour propager vos excellents remèdes, envoyez-moi je vous prie, quelques-unes de vos brochures. Je vous autorise à publier cette lettre. Recevez, etc. Gustave Cudel, à Courzon. Lisez la brochure qui se trouve gratis dans toutes les bonnes pharmacies, ou au dépôt, pharmacie Bourguignon, à Cahors. Dépôt principal, pharmacie Fanyau, Lille.

Remboursement intégral des pertes subies sur toutes les valeurs mobilières; tout porteur de titres dépréciés peut rentrer dans le capita déboursé, en adhérant à l'Union des Actionnaires et Obligataires. Ecrire au Directeur de l'Union des Actionnaires et Obligataires, 28, rue St-Lazare, Paris, en indiquant le nombre et la nature des Titres. Renseignements contre envoi de 15 c., timbres-poste.

Bibliographie

NADAUD (GUSTAVE). — **Chansons. — Poésies et Contes.** 2 beaux volumes in-8°. Prix : 16 fr. payables 5 fr. par mois. Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

FLAMMARION (CAMILLE). — **Astronomie populaire.** 2. vol. grand in-8° illustrés de 360 gravures. 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Nouveau globe terrestre physique et politique de 1 mètre de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Partitions à crédit. — Vente (et non location) de toutes les partitions, piano seul et piano et chant, publiées à Paris, livraison immédiate, payable 5 fr. par mois jusqu'à 100 fr. d'achat; au-dessus de cette somme, le paiement est divisé en vingt mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Bibliothèque classique du piano. — Collection complète des 92 sonates de Beethoven, Clementi, Haydn, Mozart et Weber. 11 volumes grand format (1.700 pages), sur magnifique papier. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. Pilon. A. Le Vasseur, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

CONSTRUCTION D'INSTRUMENTS DE PESAGE Matériel de Chemins de fer, Voies, Wagonnets, Plaques tournantes, Aiguillages, etc.

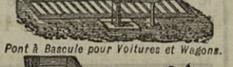
LÉONARD PAUPIER

84, Rue Saint-Maur, à PARIS

80 MÉDAILLES & DIPLOMES D'HONNEUR



Bascule Romaine au 100^e, renforcée.



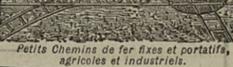
Pont à Bascule pour Voitures et Wagons.



Balance-Bascule au 10^e.



Brouette à coffre tout en fer.



Petits Chemins de fer fixes et portatifs, agricoles et industriels.



Brouette à Bascule tout en fer.

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

L'HISTOIRE DES ÉVÊQUES DE CAHORS

Traduite par de G. de La Croix, par L. Ayma, Inspecteur honoraire d'Académie, Officier de l'université, commandeur de St-Grégoire-le-Grand.

Prix des deux volumes brochés : Edition de luxe 20 fr. ; édition ordinaire 12 fr.

Les souscripteurs sont priés de vouloir bien réclamer à l'imprimerie Plantade les fascicules qui leur manquent, et en envoyer le montant.

BULLETIN-PRIME du JOURNAL DU LOT

Nos Lecteurs, en détachant ce coupon et le présentant ou faisant présenter à nos Bureaux, obtiendront aux prix de faveur ci-bas l'une des belles Primes suivantes :

REMONTOIR



A CYLINDRE

ET

TROUS RUBIS

nickel

MONTRE



A CYLINDRE

ET

TROUS RUBIS

REMONTOIR

TOUT ARGENT

Ces remontoirs en métal d'une composition inaltérable, à remontage Bréguet et mise à l'heure mécanique perfectionnée, sont tout ce qu'il y a de solide, joli et maniable. Nous les livrons très bien repassés et réglés,

à 18 fr.

Les mêmes remontoirs sont vendus en magasin de 30 à 35 fr.

Une garantie de 2 ans au nom et sur facture de la plus importante Maison d'Horlogerie de Besançon, accompagne chaque objet.

Ces Primes sont exposées aux Bureaux du Journal.

Ces articles de la forme la plus moderne, à fortes boîtes et riches décorations, avec remontage Bréguet et mise à l'heure mécanique pour les Remontoirs, sont livrés parfaitement repassés et réglés,

à 25 fr.

Les mêmes pièces se vendent en boutique de 40 à 45 fr. et plus.

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epruvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Canons, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenterie.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

LES RAMOS

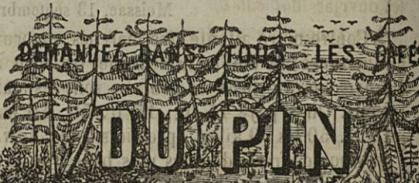
Marchand tailleur

rue Fénélon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR

MEMBRE DU JURY BORDEAUX EXPOSITION 1889 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction : — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1811. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

GODINAUD

Rue Sainte-Claire, n° 58, à CAHORS

VENTE ET LOCATION DE

PIANOS



Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

CHEMISES

sur mesure pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnés qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons Françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure pour

HOMMES